

## Encore des couacs.....

La CFDT regrette que les agents du centre de Paris 13 aient été déplacés au premier sous-sol, avec à la clé une dégradation de leurs conditions de travail. Bien que nécessaires, ces travaux qui doivent effacer la vétusté du centre et adapter la configuration des locaux pour de meilleures conditions de travail auraient du être conduit, en accompagnant mieux les agents, et en anticipant sur de nouveaux problèmes...

En outre, force est de constater que les retards pris dans la réalisation des travaux auront pour effet de reculer au second semestre la mise en œuvre de facteur d'avenir...

### Pour de meilleures conditions de travail

Le bruit allié à la délocalisation des quartiers perturbent les agents et accroît le stress, générateur à plus ou moins long terme d'arrêts maladie. A ce sujet, la CFDT déplore qu'un CHS-CT extraordinaire n'ait été déclenché afin d'informer de la nouvelle disposition des quartiers et des aspects liés aux conditions de travail....Un oubli qui témoigne d'une faiblesse dans la communication que la CFDT ne peut laisser passer ! La qualité du travail passe obligatoirement par une amélioration des conditions de travail et par une meilleure prise en compte des problèmes soulevés !

### Pour une plus grande sécurité au travail

La CFDT a constaté :

- ❑ *Revoir la position d'extincteurs sur la nouvelle disposition des quartiers,*
- ❑ *L'absence de plans d'évacuation,*
- ❑ *Aucun balisage, pas d'issues de secours pointés,*
- ❑ *Peu de possibilité d'ouvrir les fenêtres sur la rue,*
- ❑ *L'existence de toilettes nettement insuffisantes pour 250 agents etc..*

A cette fin, la CFDT interpelle la Direction et la DOTC Sud, afin que des solutions soient étudiées rapidement pour améliorer et sauvegarder la sécurité des agents dans les locaux.. **Le CHS-CT local devrait être réuni en urgence (certainement fin mai début juin)** pour reprendre et informer sur le déroulement des travaux.

### Facteur d'avenir repoussé...

Initialement prévu dans le courant du premier semestre, la mise en œuvre de facteur d'avenir est repoussé à une date ultérieure. A ces travaux s'ajoute la faiblesse de l'impact de TPD+ dans le traitement du courrier. En effet, il s'avère qu'à l'heure actuelle le taux de trafic traité par TPD+ est nettement insuffisant pour la mise en œuvre du projet facteur d'avenir sur le bureau !

*La CFDT avec le CHS-CT continuera de travailler pour que l'impact et les nuisances sur les conditions de travail soient réduites par une meilleure prise en compte des désagréments.*

***Avec vous, pour vous : la CFDT !***

***Une force d'action, de proposition, de négociation à votre service !***

SF3C Communication, conseil, culture 64 rue de saintonge tél : 01 40 29 82 00 site internet :

[www.cfdtsf3c.org](http://www.cfdtsf3c.org)